

# Suivi de l'étiage 2024 du bassin du Lot

## Soutien d'étiage du Lot domaniaal

### Bulletin n°15

#### Météo du bassin

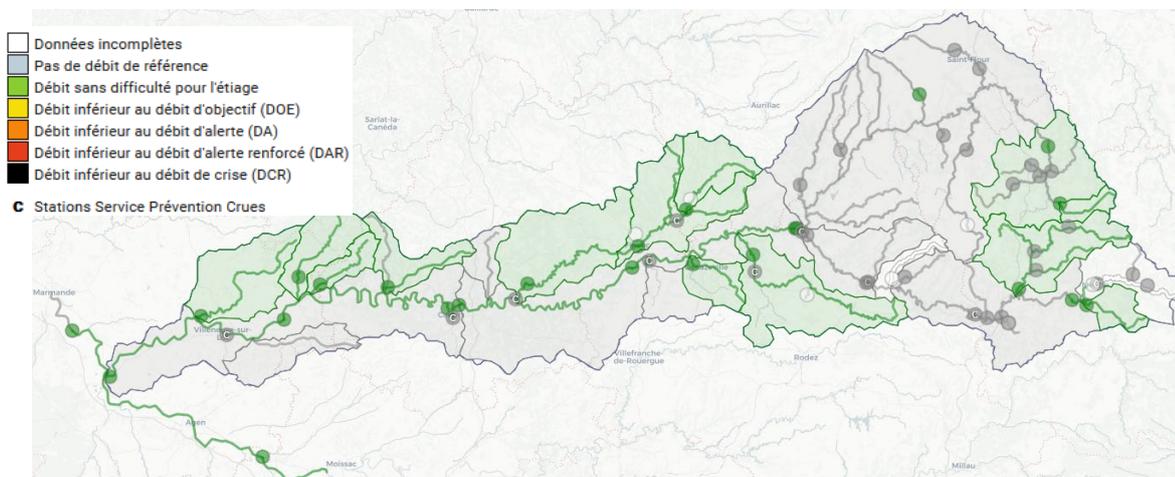
Les 7 derniers jours ont été très arrosés sur la majorité du bassin du Lot, en particulier en début de période avec des cumuls de précipitations observés allant de 50 à 100 mm, voire davantage localement. Une période d'averses a ensuite succédé, touchant inégalement le territoire. Les températures, quant à elles, ont alterné entre fraîcheur et douceur.

Après un retour vers un temps sec, les prévisions météorologiques prévoient un risque d'orages en début de semaine prochaine, suivi d'un régime d'averses. S'il est encore trop tôt pour connaître l'ampleur des précipitations, la probabilité d'un cumul important n'est pas écartée. Pour ce qui est des températures, les minimales devraient être proches des normales de saison, alors que les maximales devraient être légèrement supérieures.

#### Hydrologie du bassin

Les récentes précipitations ont entraîné une augmentation importante des débits des rivières sur l'ensemble du bassin versant.

Après les fortes pluies de la semaine dernière et malgré la décrue initiée sur la plupart des cours d'eau, les débits sont encore soutenus pour la saison et se maintiennent au-dessus de leurs objectifs d'étiage. Néanmoins, certains cours d'eau dépendant des réserves souterraines, non encore remplies, demeurent fragiles.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 3 octobre 2024

Données accessibles sur <https://laviedelariviere.valleedulot.com/>



## Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	26/9	27/9	28/9	29/9	30/9	1/10	2/10	3/10	4/10
<b>Consignes* (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues-aval</b>	12	12	12	12	12	8	8	8	8
<b>QNR** (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues</b>	159,5	210,4	177,8	113,4	87,7	74,5	88,1	↘	↘
<b>Droits conventionnels cumulés*** (m<sup>3</sup> x1000)</b>	4213	4213	4213	4213					
<b>Volume cumulé déstocké*** (m<sup>3</sup> x1000)</b>	317	317	317	317					
<b>Débits moyens journaliers (QMJ en m<sup>3</sup>/s) mesurés sur l'axe réalimenté</b>									
Entraygues-aval (EDF)	33,3	80,5	89,7	54,6	85,9	57,5	163,2		
Entraygues [Roquepailhol]	39,6	80,7	92,1	54,9	86,9	51,8	-		
Faycelles	43,6	103,7	108,8	83,7	85,7	84,6	-		
Cahors [Lacombe]	55,9	122,0	136,4	124,2	85,0	112,5	62,3		
Coutet (EDF)	65,7	94,2	141,1	133,2	94,3	107,2	87,6		
Aiguillon-Ville****	66,5	83,5	140,0	130,2	94,5	93,6	109,1		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

\* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

\*\*Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

\*\*\* Depuis le 1<sup>er</sup> juillet

\*\*\*\* Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s

La très forte pluviométrie arrosant le Massif central en fin de semaine dernière, a gonflé le QNR qui a pu dépasser 200 m<sup>3</sup>/s le 27/09. Depuis, celui-ci baisse progressivement et pourrait continuer ainsi jusqu'au dimanche 06/10. Ensuite, les prévisions hydrométéorologiques annoncent une nouvelle crue marquée en début de semaine prochaine, avec un QNR qui pourrait de nouveau approcher 190 m<sup>3</sup>/s.

Les droits économisés qui pourront être utilisés au mois d'octobre sont de **4,2 Mm<sup>3</sup>**.

A noter le niveau élevé des barrages pour la saison.

**Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :**

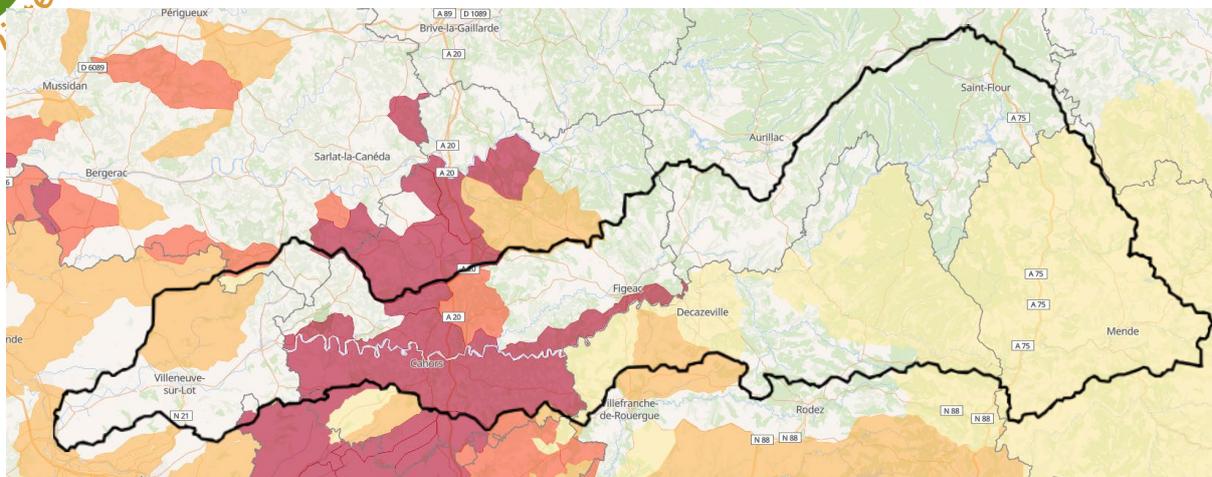
**Cotes des retenues :**

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	3 octobre 2024	738,02	+12,02	+1,51
Sarrans	630	3 octobre 2024	642,04	+12,04	+0,51
Maury	583,5	3 octobre 2024	586,18	+2,68	+0,24
Castelnau	410,5	3 octobre 2024	412,56	+2,06	+0,56

Source : EDF



## Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 3 octobre 2024

Lien du site internet VigiEau : <https://vigueau.gouv.fr/>

**Vigilance** : bassin du Lot en Lozère, bramont, bassin de la Colagne, cours d'eau de la Colagne, bassin de la Truyère (48) ; Affluents du Lot amont, affluents rive gauche Truyère, affluents du Lot domaniaux amont (12) ;

**Alerte** : Diège (12) ; BV Lède (47)

**Alerte renforcée** : Vers, Rauze et Sagne (46) ;

**Crise** : Vert amont, Affluent du Lot (46).

## Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les besoins en irrigation sont nuls sur l'ensemble du bassin versant.

## Variations de débit sur le Lot réalimenté

Attention, le niveau actuel des retenues exceptionnellement élevé en ce début de mois d'octobre et les incertitudes sur l'ampleur des précipitations dans les prochains jours (conjugués à la fin de la période conventionnelle du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre), a conduit EDF, à partir du 2 octobre 2024, à procéder à un destockage de sécurité sur certains de ses ouvrages.



Débits instantanné à la station Entraygues-aval (EDF) du 20 septembre au 26 septembre 2024



## Prochain bulletin : jeudi 10 octobre 2024

**Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :**

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

[v.rigal@valleedulot.com](mailto:v.rigal@valleedulot.com) / [bulletin-info-hydro@valleedulot.com](mailto:bulletin-info-hydro@valleedulot.com) – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

## Précisions & glossaire :

### ▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2024 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le lundi 1<sup>er</sup> juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36<sup>e</sup> campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

### ▪ Quelques définitions

**DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) :** Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

**DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) :** Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

**DCR (Débit de Crise) :** Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

### ▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>